



Le Sgen-CFDT s'interroge sur la répartition de postes

Le syndicat enseignant Sgen-CFDT de la Manche s'interroge, dans un communiqué de presse, sur la situation des admissibles au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Alors que les résultats d'admissibilité au concours viennent de tomber, « **la répartition des postes entre départements n'est toujours pas connue dans l'académie** », déplore le syndicat. « **Contrairement à de nombreuses autres académies en France. Pourquoi une telle rétention d'information alors que les lauréats vont devoir se positionner sur leurs préférences dans le choix du département d'affectation et que ce sujet est habituellement présenté en commission académique avant le concours ?** » interroge le Sgen-CFDT. Le syndicat se demande si cela n'est pas dû à la complexité croissante du recrutement « **qui engendre une diversité de parcours (stagiaires à mi-temps ou à plein temps) ?** » Serait-ce pour éviter « **toute déception aux lauréats qui espèrent faire leur formation dans l'INSPE de leur département et non regroupés à Caen ou Rouen ?** »

Les élus du Sgen-CFDT s'interrogent « **sur cette opacité alors que le manque d'attractivité du métier n'est plus à démontrer. Cela rajoute une angoisse supplémentaire aux 632 admissibles aux épreuves orales du concours qui propose cette année 285 postes pour l'académie** ».